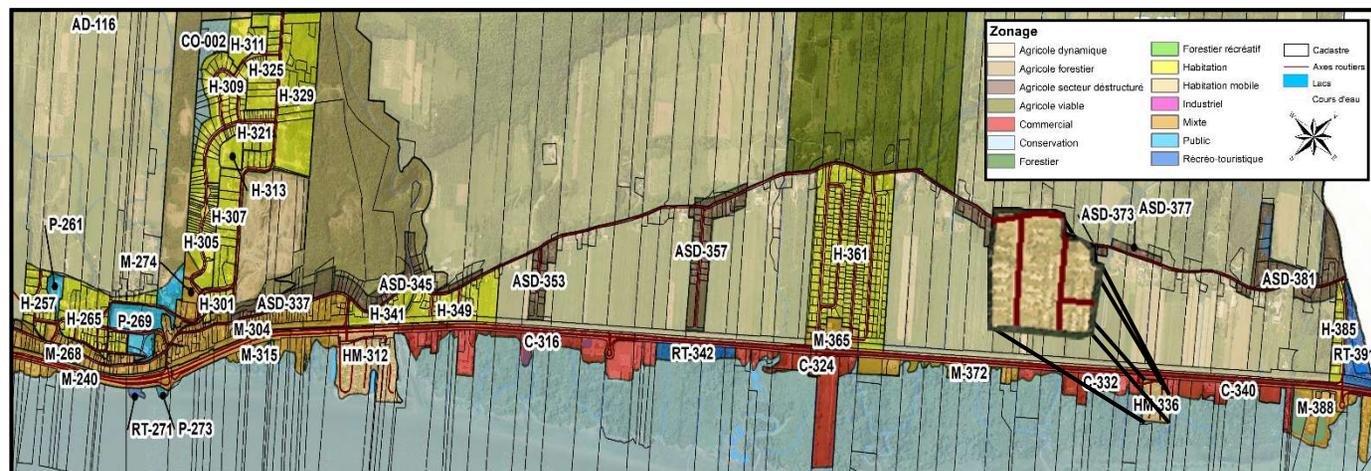


Zone HM-336

La zone HM-336 est une zone localisée à l'intérieur du périmètre d'urbanisation. Tout comme les autres zones de type HM (habitation mobile), elle comprend principalement des maisons mobiles. Elle comprend le parc de maisons mobiles de la rue Gagné.



NORMES D'IMPLANTATION	DIMENSIONS (M)
HAUTEUR MAXIMALE	9*
MARGE DE REcul AVANT MINIMALE	6**
MARGE DE REcul LATÉRALE MIN.	2**
SOMME DES MARGES LATÉRALES MIN.	6**
MARGE DE REcul ARRIÈRE MIN.	8**
DENSITÉ NETTE (LOG./HA)	NA

Disposition particulière: Aucun accès direct au boulevard Sainte-Anne n'est autorisé.
 *La hauteur maximale d'une maison mobile est de 5 mètres.
 **ces normes ne sont pas applicables aux maisons mobiles.

CLASSES D'USAGES	HM-336	
HABITATION	H-1 Unifamiliale isolée	●
	H-2 Unifamiliale jumelée	●
	H-3 Biamiliaire isolée	●
	H-4 Multifamiliale (3 à 8)	●
	H-5 9 logements et plus	●
	H-6 Maison mobile	●
COMMERCE ET SERVICES	C-1 Accommodation	●
	C-2 Détail, administration et service	●
PUBLIC ET COMMUNAUTAIRE	P-3 Parc et espace vert	●
RÉCRÉATION	R-1 Récréation extensive	●